

Modules de préparation à la poursuite d'études et à l'insertion professionnelle

Le baccalauréat professionnel permet soit la poursuite d'études soit l'insertion professionnelle. Les modules de terminale ont pour objectif d'aider les élèves à conforter leur choix en les accompagnant dans la construction de leur parcours post-bac.

Objectifs

- Accompagner les élèves à se projeter dans l'enseignement supérieur et renforcer leurs connaissances et compétences pour favoriser leur réussite.
- Préparer les élèves à appréhender le monde professionnel et à entrer dans la vie active.
- Développer des compétences transversales et socioprofessionnelles.

Heures

Les heures d'accompagnement personnalisé s'inscrivent dans un dispositif global dédié à l'accompagnement de l'élève.
En TERMINALE, la part la plus importante de l'accompagnement concerne les modules « Insertion professionnelle » ou « Poursuite d'études » dans la perspective du parcours post-baccalauréat.

Cadre de mise en œuvre

Ces modules de préparation doivent permettre de conforter le projet d'insertion ou de poursuite d'études des élèves en développant toutes les compétences nécessaires pour réussir leur **projet d'avenir**.

Suite à un positionnement du conseil de classe en fin de classe de première, des préconisations concernant le **choix** du module sont formulées. Cependant le choix final appartient à l'élève et à sa famille et celui-ci est **réversible**. Afin que cela soit rendu possible, il convient d'aborder au premier trimestre de terminale des **objectifs/items communs** aux deux modules de préparation (comme le travail sur l'estime de soi, ouvrir les possibles, améliorer la communication orale et écrite, apprendre à s'organiser, développer l'autonomie...).

Certains établissements consacrent à ces modules un volume horaire hebdomadaire, d'autres regroupent les heures sur un semestre ou sur une période ciblée.

Les items communs à développer peuvent s'appuyer sur les thématiques suivantes :

- se connaître, valoriser son profil et améliorer son estime de soi ;
- ouvrir le champ des possibles (lutter contre les stéréotypes, l'autocensure, s'autoriser la mobilité...);
- améliorer la communication orale et écrite ;
- aider à mieux s'organiser, développer l'autonomie.

Dans le cadre du module d'**insertion professionnelle**, 2 axes pourront être investis :

- Développer la connaissance du monde de l'entreprise et de ses codes ;
- Comprendre l'environnement économique pour mieux s'y insérer.

Dans le cadre du **module de poursuite d'études**, les thématiques abordées peuvent être :

- En mathématiques, travailler les notions du programme complémentaire nécessaire à la formation supérieure envisagée par l'élève ;
- Développer des compétences disciplinaires et transversales afin de favoriser la réussite ;
- Appréhender les attendus de l'enseignement supérieur, en comprendre le fonctionnement ;
- Découvrir les établissements de l'enseignement supérieur.



L'accompagnement renforcé - Site "voie professionnelle" - Académie de Versailles

L'accompagnement personnalisé au lycée professionnelle - Eduscol

Dans la classe...

En début d'année, un travail en atelier peut être mis en place avec les élèves afin d'identifier leurs savoir-être, leurs qualités, les points à améliorer dans l'objectif de renforcer l'estime et la confiance en soi.

Les enseignants en charge du module d'insertion professionnelle peuvent organiser des rencontres entre professionnels et élèves dans l'établissement ou dans l'entreprise. La richesse des échanges et des témoignages permet une meilleure projection des élèves dans le monde professionnel et peut susciter des vocations.

Un autre levier possible est la participation à des événements tels des forums, la semaine de l'industrie...

D'autres types d'activités en atelier peuvent être menés pour comprendre l'environnement économique, connaître ses droits afin de favoriser l'insertion dans la vie active.

Exemple : recueil de ressources pouvant être exploitées dans le cadre du module « insertion professionnelle »

Dans le cadre du module de poursuite d'études, les enseignants peuvent solliciter d'anciens élèves ayant intégré des sections de l'enseignement supérieur pour partager leurs expériences, raconter les difficultés qu'ils ont pu rencontrer. Les conseils entre pairs seront alors mis à profit pour travailler des points saillants comme l'organisation, le travail personnel, le niveau et les exigences dans les matières scientifiques, professionnelles...

Les professeurs peuvent également focaliser l'attention des élèves sur les notions complémentaires, les méthodes et les automatismes qui favoriseront leur réussite.

Témoignages

Un enseignant et un Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques (DDFPT) décrivent des actions mises en place dans leur établissement respectif afin de favoriser la poursuite d'études et l'insertion professionnelle des élèves.



L'accompagnement renforcé - Site "voie professionnelle" - Académie de Versailles

L'accompagnement personnalisé au lycée professionnelle - Eduscol